

Procès Verbal
Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron
28 Novembre 2021 à 9H30
A la Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université à Talence

1- Ouverture de la séance, Vérification des pouvoirs et du quorum

Michel ANDRIEUX ouvre la séance en remerciant les clubs présents, le secrétaire général du CROSS Alain COURPRON, Audrey DALL AQUA membre du bureau Fédéral représentant la Fédération Française d'Aviron. Michel LAGAUZERE, Président d'honneur de la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron est excusé, il ne pouvait faire le déplacement dans le contexte sanitaire actuel.

Participent les membres du comité directeur et présidents de commissions, Morgane DAURIAC apprentie en formation « management des organisations sportives », Charles DELVAL.

Après vérification des pouvoirs, 36 représentants de clubs sont présents porteurs de 83 voix sur 125, le quorum est atteint(63), l'assemblée peut valablement délibérée.

2- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 Novembre 2020

Le PV a été transmis par mail à tous les délégués.

Il comportait une erreur qui a été rectifiée en séance dans le chapitre « Rapport de la commission des finances » :

il était écrit : comptes établis au 31/08/2019

- bilan actifs 151729, passif 191683

- compte de résultat : produits 299988, charges 292785 soit un résultat de + 7204 »

Il fallait écrire : comptes établis au 31/08/2020

- Bilan des actifs : actifs 130147, passif 234382 »

- Comte de résultats : produits 307802 charges 272187 soit un résultat de + 35615 »

Le PV ainsi rectifié a été validé à l'unanimité.

3- Rapport du Président et du Secrétaire général

Michel ANDRIEUX présente son rapport moral pour la saison écoulée.

Il remercie l'équipe sortante et la mise en place de la nouvelle avec la constitution et le travail engagé par les différentes commissions.

Rapport joint en **Annexe 1**

Christian BREGEON présente le rapport d'activités, il expose l'impact du COVID sur les chiffres des licences en Nouvelle Aquitaine, sur les événements annulés et sur les résultats sportifs. Sont ensuite exposées les principales actions menées par les différentes commissions. Il informe l'assemblée de l'arrivée au sein de la Ligue de Morgane DAURIAC recrutée comme apprentie.

Rapport joint en **Annexe 2**

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

4- Rapports des commissions

Douze rapports avaient été transmis par mails aux représentants des clubs une semaine avant l'AG. Ils n'ont pas fait l'objet de commentaire particulier en séance.

Seul, Pascal TOURON Président de la commission Coupe de France, revient sur les difficultés engendrées par la nouvelle organisation et la nouvelle date souhaitées par la Fédération qu'il juge peu pertinentes et qui occasionnent un coût plus important à la charge de notre ligue au détriment peut être d'autres activités. Les arguments transmis à la Fédération n'ont, semblent-il, pas été entendus.

Intervention d'Audrey DALL AQUA, représentante de la Fédération à notre AG

Les points suivants sont abordés :

- La Fédération approuve et met en valeur la commission « jeunes » qui n'existe qu'en Nouvelle Aquitaine, le transfert du Pôle Espoir à Bordeaux et la formation des professeurs d'EPS réalisée à Limoges.
- Un projet COT (Convention Objectifs Territoriaux) est en cours avec une déclinaison du projet fédéral en projet territorial. Une présentation est prévue en physique au mois de Mars dans chaque Ligue.
Aide fédérale aux TSR en partenariat avec les DTN.
- Met l'accent sur l'importance de la formation des professeurs d'EPS.
- Labels : Prolongement opération de demande de labels, encore 90 clubs peuvent en faire la demande.
- Bénévolat : Un outil (tableur « Excel ») sera transmis aux présidents de ligue, il pourra être décliné en CD, voir clubs, il concerne la valorisation du bénévolat sur une base estimée à 25€ brut/heure.
- Sportif : La Fédération regrette l'incompréhension qui demeure entre la Politique de la Ligue et le projet sportif fédéral.

5- Rapport des cadres techniques

Yoann CREPU fait la présentation du rapport joint en **Annexe 3**, il y reprend les chiffres clés caractérisant la situation de la ligue durant la saison écoulée.

Il nous fait ensuite une présentation détaillée du Pôle Espoir à Bordeaux **Annexe 3bis**.

Rapport adopté à l'unanimité.

Michel ANDRIEUX nous fait lecture de la lettre transmise par Michel LAGAUZERE, à propos du Pôle Espoir nouvellement installé à Bordeaux.

6- Rapport de la commission des finances

Thierry MADIC, Trésorier, présente les comptes 2020/2021 ; ils font l'objet de l'**Annexe 4** ci-joint.

Rapport adopté à l'unanimité.

7- Quitus des vérificateurs aux comptes

Serge SEGUNEAU fait lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (joint en **Annexe 5**) effectué avec Bruno HENRY, ils invitent l'Assemblée Générale à valider les comptes présentés. Les comptes sont validés à l'unanimité

8- Présentation du budget 2021/2022

Thierry MADIC, Trésorier,

Souligne la bonne situation financière laissée par l'ancien Comité Directeur

Remercie Régine REYREAU, ancienne trésorière de la Ligue pour sa collaboration, lors du changement de Bureau.

Fait remarquer que la ligue est privée, depuis 2 ans, pour cause de COVID, des bénéfices du loto et de la HRC, ce qui représente des sommes conséquentes.

Il présente le budget joint en **Annexe 4**

Le budget est adopté à l'unanimité.

9- Tarifs 2022/2023

Après discussion et amendements, l'assemblée valide à la majorité une augmentation de 4% sur les forfaits clubs et arbitrage et sur les licences, soit :

Forfait Club	65,52	Forfait Arbitrage	110,24				
licence	A	U	BF	I	D90	D30	D7
Ligue	5,51	2,91	2,91	2,91	1,66	1,66	1,66

Pour 82 voix /Contre 3 voix – Les tarifs sont adoptés.

10- Approbation du calendrier sportif 2021/2022

Le calendrier joint en annexe a été présenté, certaines manifestations étant encore susceptibles d'être modifiées, l'Assemblée vote à l'unanimité le principe suivant : «Sur la base présentée en séance, le comité directeur validera le moment venu les éventuelles modifications ».

11- Désignation des représentants de la Ligue aux Assemblées Générales de la Fédération Française d'Aviron le 26 mars 2022

Sont proposés : Audrey DAL'AQUA (club nautique de Mimizan), Pierre TICHET (Emulation Nautique de Bordeaux), Christian BRÉGEON (Club d'Aviron de Mer de La Rochelle).

Proposition validée à l'unanimité

12- Election des vérificateurs aux comptes.

Serge SEGUINEAU et Bruno HENRI sont candidats.
Elus à l'unanimité

13- Questions diverses :

Pierre MOTRON (La REOLE) :

- Constate l'absence de rapport de la commission communication et indique que 16 commissions sont prévues au RI de la Ligue.
- Interroge quant à la « non-conformité » d'un bateau (Huit avec barreur à l'avant) utilisé lors d'un stage de préparation à la Coupe de France. Michel ANDRIEUX précise que ce bateau n'a été ni acheté ni loué à la Ligue.
- Confirme la nécessité de modifier les statuts en supprimant les quotas par ex-ligues mis en place lors du processus de fusion.
- Interroge le Président à propos de l'aide de la Ligue aux petits clubs notamment par la commission des bassins. Michel ANDRIEUX indique que le Bureau de la Ligue peut répondre à cette demande.

Martin FORST (Limoges) : Nous fait part de sa préoccupation à propos de la loi Climat et d'un amendement « Article 19 - Arrêt de la politique de destruction des moulins et financement public de leur démolition ». L'application de cet amendement pouvant avoir un impact sur les niveaux d'eau des rivières sur lesquelles certains clubs naviguent.

Bernard GERBAUD (Claouey) : Informe l'assistance des suites données à l'aventure qu'il a effectuée en traversant l'Atlantique à la Rame en 2020 avec ses 3 co-équipiers. Cet équipage a souhaité donné une autre dimension au-delà de l'exploit sportif. Le profit réalisé par la revente du bateau a fait l'objet d'un don de 45000€ répartis entre trois associations en lien avec le domaine médical et social. Une cérémonie de remise de chèques a eu lieu en novembre à La Rochelle, lieu de préparation de l'aventure des 4 papys rameur.

Pierre TRICHET (Bordeaux) : Nous informe que notre Fédération a touché une subvention de la MAIF pour aider les clubs dans leurs démarches de Développement Durable, et propose de les aider à s'équiper de collecteurs d'eau pour le nettoyage des bateaux. L'objectif de cette aide est de 100€ par cuve de 1000l avec un max de 2 cuves par club.

14- Election des membres du Comité Directeur (postes vacants)

Trois postes sont vacants, deux sur le périmètre de l'ex Poitou/Charentes pour les quels aucune candidature ne nous est parvenue

Un poste sur le périmètre de l'ex Aquitaine, deux candidatures nous ont été transmises

- Rachel JUNG (actuellement en charge de la communication de la Ligue)

- Bruno PISSOTTE (Nouvellement élu par ses pairs Président de la commission des arbitres en remplacement de Bruno ASSEMAT)

Le bureau de vote est constitué de Nathalie VILLECHENAUD, Cyril DESBORDES, Robin LE BARREAU, Jean Claude DUBOSC.

Le bulletin de vote comporte les noms des deux candidats, les représentants des clubs sont invités à rayer l'un des noms puisqu'il n'y a qu'un poste à pourvoir.

Après dépouillement, Rachel Jung est élue au comité directeur de la Ligue (42 voix / 83). **

Une discussion s'en suit sur la nécessité de modifier les statuts (actuellement quotas, par anciennes régions qui nous empêchent de pourvoir aux deux postes laissés vacants par l'ex Poitou-Charentes(22 élus/24), alors que nous avons des compétences qui ne peuvent mécaniquement pas être retenues car appartenant à l'ex Aquitaine Le Président indique que le comité directeur proposera ces modifications à la prochaine assemblée générale.

Il est décidé de coopter Bruno PISSOTTE dans le comité Directeur afin qu'il puisse représenter le corps arbitral de part sa charge de PCRA, il sera invité à chacune des réunions. **

**** à noter qu'un recours, déposé après l'AG, invalide la candidature de Rachel JOUG au motif qu'elle n'avait pas sa licence 2022 lors du dépôt de celle-ci. En conséquence, après accord de la Fédération Bruno PISSOTTE est élu au comité directeur de la ligue. Décision du Bureau le 3 Décembre 2021.**

15- Remise médailles et Récompenses

Sont récompensés :

- Maya CORNUT
- Mathias SOLDATI
- Joséphine CORNUT
- Jessica BERRA

La médaille d'OR de la ligue sera exceptionnellement remise à deux personnes :

- Perle BOUGES 3^e participation aux Jeux Para Olympiques, 9^e à Tokyo
- Robin LE BARREAU médaillé d'argent aux Jeux Para Olympique de Tokyo

A 12H45, l'ordre du jour étant épuisé, le Président Michel ANDRIEUX remercie l'assistance et clos la séance en invitant ceux qui le souhaitent à un buffet servi sur place.

Talence le 15 Décembre 2021,

Michel ANDRIEUX

Président de la Ligue NAA



Christian BREGEON

Secrétaire Général



PV AG du 28 Novembre 2021 - Ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron

Annexe 1 Rapport moral du Président – Michel ANDRIEUX

Annexe 2 Rapport du Secrétaire Général – Christian BREGEON

Annexe 3 Rapport des Cadres de la Ligue – Yoann CREPU

Annexe 3 bis Présentation du Pôle Espoir

Annexe 4 Rapport Commission de finance par le Trésorier – Thierry MADIC

Annexe 4 Budget 2022 – Thierry MADIC

Annexe 5 Rapport des Vérificateurs aux Comptes – Serge SEGUINEAU